

## Rhodathlon 2018 : Règlement et conditions de participation :

### **Responsabilité**

Par son engagement, chaque concurrent marque son accord sur le règlement de l'épreuve et sur le strict respect du code de la route.

Chaque concurrent qui participe à la compétition, le fait sous sa propre responsabilité (ou celle de ses parents pour les mineurs).

Il prend acte que la circulation automobile ne sera pas interrompue sur le parcours.

En cas d'infraction de sa part, il reconnaît être tenu pour seul responsable des accidents et dommages survenus de son fait ou dont il serait victime.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les accidents corporels, dégâts, perte ou vol qui pourraient survenir aux participants, spectateurs et autres, ainsi qu'au matériel personnel ou loué.

### **Organisation**

Les participants doivent se conformer au règlement de l'épreuve, aux directives de l'organisation ainsi qu'aux diverses législations en vigueur sur les lieux traversés (respect de l'environnement, du code de la route etc...)

Le non respect de cette clause dégage toute responsabilité de l'organisation et entraîne l'application des lois en vigueur.

Le Rhodathlon est encadré par des bénévoles dont le rôle est d'assurer le bon déroulement des épreuves.

Toute personne de l'encadrement peut à tout moment arrêter un concurrent ou une équipe pour des raisons de sécurité.

Le non-respect des consignes données par les personnes de l'encadrement dégage toute responsabilité de l'organisation.

### **Conditions de participation**

Le Rhodathlon se déroule par équipes de 2. Les participants sont dans un état de santé leur permettant de participer à ces divers efforts physiques.

Principes et déroulements des épreuves

Les parcours sont balisés.

Les participants ainsi que leurs accompagnateurs suivent ces balises et veilleront à ne pas s'écarter des chemins et/ou des limites déterminées, afin de ne pas nuire à la nature et aux riverains.

## **Inscriptions**

Le nombre de participants est limité à 300 équipes.

Les inscriptions se font par internet jusqu'au 01/10/2018 à 23h59. Passé cette date, il ne sera plus possible de s'inscrire par Internet. Les inscriptions se feront dès lors le jour même de l'évènement, entre 9h et 10h.

Toute inscription INCOMPLETE ne sera pas prise en compte (inscription en ligne + règlement). Si nous recevons une inscription incomplète, elle ne sera pas enregistrée. Si toutefois il reste des places le jour de l'épreuve, votre inscription sera prise en compte sur présentation des éléments manquants.

-Clôture des inscriptions une heure avant le départ de chaque épreuve.

-Pas d'inscription par téléphone, fax ou par mail.

La participation aux frais est de 45 euros (par équipe).

Les Inscriptions complètes et validées avant la date du 31/08/2018 à 23h59 bénéficient d'une réduction de pré-inscription d'un montant de 10 euros par équipe.

Le montant de l'inscription est à verser par équipe sur le compte IBAN BE48 0882 6149 5827 au nom de Above Limits Sprl avec en communication le nom de l'équipe + noms des participants.

Par l'inscription, les participants marquent leurs accords que des photos, vidéos prises lors de l'évènement soient utilisées ultérieurement à des fins promotionnelles par Above Limits sprl et se sans rémunérations.

## **Retrait des dossards**

Le jour de l'épreuve, une personne de l'équipe devra se présenter à la tente de l'organisation munie de sa carte d'identité entre 9h et 10h.

En cas de désistement, il est impératif de prévenir les organisateurs du Rhodathlon soit:

- par mail (Rhodathlon@gmail.com)
- par téléphone (voir les coordonnées des organisateurs sur la page d'accueil)

Pour des raisons organisationnelles aucun remboursement ne sera effectué.

Il est cependant possible pour un participant de se faire remplacer à conditions de prévenir les organisateur au plus tard le 01 Octobre 2018.

Les inscriptions seront officielles dès réception du paiement.

Si l'évènement ne peut se dérouler suite à un cas de force majeure l'organisateur ne peut être contraint à rembourser les inscriptions. Néanmoins le participant pourra s'inscrire gratuitement à la prochaine édition de l'organisateur.

### **Classements**

A l'issue de la course, les 3 premières équipes classées de chaque catégorie seront récompensées et recevront un prix.

Seules les équipes complètes à l'arrivée seront classées.

Seront qualifiées les équipes dont les 2 membres auront accompli ensemble les différentes épreuves, et auront passé en équipe l'ensemble du parcours, sans avoir reçu aucune aide extérieure aux membres de l'équipe.

Des pénalités seront octroyées aux équipes qui ne respectent pas cette règle.

Tout participant s'engage également à suivre le fléchage sans emprunter de raccourcis sous peine de se voir attribuer une pénalité sachant que des vérificateurs seront tout le long du parcours et verront s'ils ne suivent pas le parcours correct.

### **Matériel**

Les participants possèdent leur propre VTT, VTC, en bon état de fonctionnement. Les vélos avec assistances électrique sont interdits.

Le port du casque est obligatoire et aucune possibilité de signer des dérogations ne sera prise en compte à ce sujet.

Le matériel utilisé peut être contrôlé avant le départ.

Le parc à vélo sera ouvert 1 heure avant le début des courses, et jusque 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent.

-L'accès au parc à vélo est interdit au public ou accompagnateurs. Seuls les concurrents munis d'un dossard auront accès au parc à vélo.

En cas de perte ou non restitution de la puce, l'équipe devra s'acquitter d'un montant de 15€ pour rembourser le prestataire de chronométrage.

-L'organisation décline toute responsabilité quant aux vols ou dégradations des effets personnels entre concurrents qui pourraient se produire dans le parc à vélo.

### **En résumé :**

Où : Garage Volvo Sterckx situé Chaussée de Waterloo, 37 – 1640 Rhode-Saint-Genèse

Quand : le 7 Octobre 2018, départ à 10H00

Qui : Toutes personnes en bon état de santé de participer à une épreuve sportive de ce type

Pourquoi : pour préparer les fêtes de fin d'année

Contact :

- Thibault Dierckx  
+32(0)479891816
  - Arnaud Peeters  
+32(0)477553788
  - [Rhodathlon@gmail.com](mailto:Rhodathlon@gmail.com)
-